



Annualisation des heures sur un cdd

Par **adelmimi**, le **30/06/2015** à **18:20**

bonjour je suis actuellement en cdd (durée 10mois et 17 jours) ccn66 en IMPRO donc 208 jours d'ouverture. je ne suis pas d'accord avec ma directrice sur le calcul de mes heures qui sont annualisé elle me dit que je dois j'aurai du effectué sur cette durée 1456 h sauf que ce temps est censé être pour une année civile nous avons donc voulu calculé au réel ce que j'aurai du effectué ce qui donne : $1456/12 = 121,33$ / mois en moyenne ce chiffre qu'on multiplie par dix mois et demie (durée de mon contrat) $121,33 \times 10,5 = 1274$ rnc'est ce que j'aurai du effectué seulement aujourd'hui mon total d'heures réelles effectuées est de 1391,68 h rDu coup personnes ne sait réellement comment ce calcul le nombre d'heures que j'aurai du effectué sachant que mon contrat n'est pas sur douze mois!! rnquelqu'un pourrait il m'éclairer?? rnmerci bien

Par **foutrader**, le **30/06/2015** à **20:39**

votre contrat n'est pas annualisé, si ce n'est pas 12 mois !! c'est un CCD classique, donc tout doit être écrit sur votre contrat de travail. (pour info, c'est sur une base de 22 jours ouvrables sur 30 jours le calcul mensuel). Base mensuel étant de 151 h 67 (35 X 4.333)!!